

L'INFO DU *Lac*

Volume 22, No 5

18 septembre 2013

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs
Harold Gagnon
Jude Emond
Jacques Gagnon
Jacqueline Ouellet

José Poulin
Sylvain Poulin
Laurent Rheault

Simon Roy
Linda St-Hilaire
Richard Tremblay
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Jacqueline Ouellet
Carsona inc.

Correcteurs :
Jacqueline Ouellet
Laurent Rheault

Impression :
Carsona inc.

Date de tombée
pour la parution du 12 novembre 2013 :
21 octobre 2013 à midi



SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2
Le conseil vous informe	p. 2 à 5
Le mot du directeur général	p. 4 et 5
Avis Public	p. 5 et 6
Services municipaux	p. 7 à 10
Santé publique	p. 10
Sécurité publique	p. 11 à 14
Organismes communautaires	p. 14 à 24
Service des loisirs	p. 25 et 26
Agenda communautaire	p. 27

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Mot du Maire



Chères citoyennes et citoyens,

J'espère que vous avez bien profité de l'été pour refaire le plein d'énergie et réaliser de nouvelles découvertes.

Dans quelques semaines déjà, soit le 3 novembre prochain, à Lac-Etchemin comme partout au Québec, ce sera les élections municipales.

Depuis l'élection de 2009, votre Conseil municipal a travaillé très fort pour le développement de votre municipalité. Au cours des dernières années, nous nous sommes impliqués dans plusieurs dossiers dont, entre autres, la réfection de l'aréna et du Centre des arts et de la culture, l'implantation d'un terrain de camping, l'acquisition du chalet du Mont-Original pour préserver ce moteur économique d'importance pour notre communauté, la réglementation concernant la protection des rives pour la préservation de notre lac, l'implantation d'une équipe de premiers répondants et divers autres dossiers.

Pour ma part, j'envisage encore beaucoup de défis et de projets pour notre municipalité. Parmi ceux-ci, la réalisation d'une résidence pour personnes âgées, le développement du parc industriel, l'implantation d'une piste cyclable sur la voie ferrée à la Station et bien d'autres projets à saveur socioéconomique pour le mieux-être de la collectivité lacetcheminoise.

C'est donc avec plaisir et en toute transparence que je tiens à vous informer chers citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin que je solliciterai un deuxième mandat pour poursuivre, pousser et favoriser les projets et actions visant à développer notre belle et vigoureuse municipalité. Je profite aussi de cette dernière édition, avant le scrutin du 3 novembre prochain, pour vous remercier de la confiance et le support que vous m'avez portés tout au long de ce mandat de 4 ans qui tire à sa fin.

Harold Gagnon,
Maire

Le Conseil... vous informe

Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

À la séance ordinaire du 4 juin 2013

- De verser une aide financière de 20 000 \$ à la Corporation de l'Éco-Parc des Etchemins afin de contribuer aux coûts de réfection du chalet d'accueil et l'aménagement de jeux d'eau.
- De fixer les tarifs de rémunération/allocation de dépenses payables lors d'une élection ou d'un référendum municipal à la Municipalité de Lac-Etchemin.
- D'adopter le règlement numéro 135-2013 édictant la périodicité de parution des éditions annuelles du journal municipal "L'Info du Lac" de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- D'octroyer à la firme Jean-Leclerc Excavation inc., le contrat pour la fourniture et l'installation de bordures de béton moulées en place pour la réfection de la route des Sommets au prix (avec taxes) de 34,32 \$ le mètre linéaire.
- D'octroyer à la firme Pavages Colgan et Frères inc., la fourniture, la livraison et l'installation de +/- 55 tonnes d'enrobé bitumineux EC-10 avec bitume PG 58-28 pour le pavage et le rapiéçage manuel de certaines rues de la municipalité au prix (taxes incluses et redevances) de 253,49 \$ la tonne.
- D'octroyer à Terrassement du Lac, les travaux d'aménagement paysager pour le projet de la réfection de la route des Sommets au prix (taxes incluses) de 13 969, 46 \$.
- D'octroyer à la firme Construction A. Beaudoin et fils inc., les travaux de réparation de l'entrée de l'Édifice municipal situé au 208, 2^e Avenue au prix de 12 193, 10 \$/ incluant les taxes.
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2013-61 soumise par M. Martin Cadoret relativement à sa propriété sise au 504, route des Sommets, à Lac-Etchemin.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Raynald Simard concernant l'abattage de plusieurs arbres de diamètre supérieur à 10 centimètres sans certificat d'autorisation sur le lot numéro 3 603 756 contrevenant à l'article 5.1 du règlement relatif aux permis et certificats d'autorisation numéro 65-2006 et à l'article 10.2.2 du règlement de zonage numéro 62-2006.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à Ergos Lac-Etchemin inc. concernant l'entretien de son terrain situé au 311, rue Industrielle contrevenant à l'article 10.1.6 du règlement de zonage numéro 62-2006.
- De confirmer la nomination des personnes suivantes au sein du comité de suivi de la Politique culturelle : M. André Turmel, conseiller municipal (agit

comme président), M. Jude Émond, directeur des loisirs, culture et vie communautaire (agit comme personne-ressource et secrétaire), Mme Liliane Lafontaine, M. Michel Vachon, Mme Emmanuelle Breton, M. Louis Dion et Mme Andrée Langlois.

- De verser une subvention maximale de 600 \$ au Moulin La Lorraine pour le projet "Camp Maxi Art", un montant de 2 500 \$ pour le projet de "mise en valeur du travail d'une artiste" d'Emmanuelle Breton et un montant de 1 500 \$ pour le projet "Rencontres" à l'artiste professionnel Claude Bouchard.
- De présenter une motion de félicitations en faveur des finalistes lacetcheminois de la troisième remise des Prix hommage des Etchemins qui a eu lieu le samedi 25 mai dernier au Manoir Lac-Etchemin : Rébecca Malette (Distinction jeunesse); Sabrina Lamontagne (jeune notaire, lauréate de la catégorie «jeune entrepreneure»); le Groupe d'entraide L'Éveil qui a remporté le titre d'organisme de l'année; le Club de golf Lac-Etchemin qui a remporté la statuette attribuée au meilleur attrait touristique; Horto Verdi de Lac-Etchemin, à titre d'entreprise par excellence du secteur primaire et le Manoir Lac-Etchemin, à titre d'entreprise par excellence du secteur tertiaire.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de l'entreprise Horto Verdi qui a récemment remporté un prix Prestige lors du plus récent gala des Jarrets de la Beauce qui s'est tenu le 27 avril dernier à Saint-Georges.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de Mme Andrée-Anne Caron pour sa qualité d'enseignement musical et son dévouement auprès des jeunes qui pratiquent la musique et le chant, entre autres, lors du Festival de musique Clermont-Pépin de Saint-Georges au mois de mai dernier, plusieurs de ses élèves ont offert une belle performance dont les finalistes suivants : Gabrielle Vincent (Piano 2^e et 3^e années); Maude Lachance-Plante (Piano 6^e à 8^e degrés et Groupe piano); Rose Loiselle (Violon intermédiaire et avancé); Antoine Rodrigue (Privé, instruments variés); Loïk Mimault (Violon débutant); Stéphanie Cloutier (Piano populaire); Anthony Vacchio (Piano 9^e à 11^e années).
- De présenter une motion de félicitations en faveur de M. Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général et secrétaire-trésorier qui a reçu le prestigieux Mérite COMAQ 2013, attestant de son parcours et de son engagement exceptionnels au sein de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec. Le Mérite COMAQ est décerné chaque année, depuis plus de 25 ans, à un membre s'étant distingué au sein de la Corporation et tout au long de sa carrière municipale.
- De procéder à l'achat du nombre de billets suivants à titre de contribution financière : Classique Desjardins (4 billets - golf-souper); Omnium Marie-Michèle Gagnon (2 billets - golf-souper); Classique des partenaires (4 billets - golf-souper); le 150^e de 2017 (4 billets - golf-souper et 3 billets - souper).
- D'autoriser le versement d'une aide financière au montant de 75 \$ aux organisateurs de la randonnée de motos "Roulons pour la cause" au profit de la "Fondation Timbrkids".

À la séance ordinaire du 2 juillet 2013

- De confier à la firme Richard Moreau et associés inc., la fourniture de services professionnels en architecture pour la préparation d'un concept

préliminaire et évaluation des coûts pour la réfection et la mise aux normes de l'Édifice municipal conformément à l'offre déposée en date du 25 juin 2013 pour un montant forfaitaire de 5 000 \$ au net.

- De confirmer l'engagement de M. Philippe Roy, comme "premier répondant", le tout effectif à la date d'embauche du 10 juin 2013.
- De procéder à une demande d'ajout concernant la participation de la Municipalité de Lac-Etchemin au programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois "Changez d'air!" du MDDEP géré par l'AQLPA - Année 2013.
- De confier à la firme «Construction Marc Rancourt» les travaux de réfection de fenestration du bureau du directeur général à l'Édifice municipal du 208, 2^e Avenue, conformément aux spécifications décrites dans la soumission déposée au prix de 7 950 \$ plus les taxes.
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2013-62 soumise par Les Habitations Milreck inc. relativement à leur propriété sise au 301, rue Industrielle, à Lac-Etchemin.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Raynald Simard concernant des travaux (remblayage de terre) qui ont été effectués dans la rive du lac sur le lot numéro 3 603 756 contrevenant ainsi à l'article 13.1.1 du règlement de zonage numéro 62-2006.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Patrice Maheux concernant l'absence d'entretien des galeries, du garde qui soutient la neige sur le toit et du soffite sous certaines galeries contrevenant ainsi aux articles 3.8 et 3.10 du règlement de construction numéro 64-2006.
- D'octroyer le contrat pour l'opération du casse-croûte de l'aréna de Lac-Etchemin à M. Hervé Lapointe et autoriser le directeur des loisirs, culture et vie communautaire, M. Jude Émond, à signer le protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- De confier à la firme RURALYS de La Pocatière, la production d'un inventaire du patrimoine bâti et naturel pour un montant de 12 275,00 \$ (taxes en sus) pour la réalisation du mandat.
- De verser une aide financière, un montant de 400 \$ pour la tenue et l'organisation du Grand rassemblement de la Fédération québécoise de camping et de caravaning (FQCC) qui aura lieu à l'aréna de Lac-Etchemin du 17 au 20 juillet 2014.
- De verser un montant de 150 \$ à l'OTJ de la Station à titre d'aide financière pour l'achat d'un système de son.
- De présenter une motion de félicitations en faveur des gagnantes et gagnants lacetcheminois de la 10^e édition du Concours d'œuvres d'art Desjardins.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de la sprinteuse, Mme Marie-Colombe St-Pierre de Lac-Etchemin, qui s'est vu octroyer une bourse de 2 500 \$ de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec pour

avoir obtenu des résultats exceptionnels sur la scène collégiale en 2012 et qui représente une source d'impact significatif sur le réseau de compétition universitaire québécois dès leur première année de compétition.

- De présenter une motion de félicitations en faveur de MM. Jean Leclerc et René Vachon de Lac-Etchemin, tous deux Chevaliers de Colomb de l'assemblée J. Onésime Brousseau, qui couvre en grande partie le territoire des Etchemins, qui ont récemment été initiés Chevaliers de Colomb quatrième degré lors d'une cérémonie regroupant des candidats en provenance de conseils de Chevalier de Colomb de l'Est du Québec.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de MM. Samuel et Mathieu Lagrange pour avoir remporté les 2^e et 3^e places à la compétition de descente en vélo de montagne de la coupe du Québec qui s'est tenue dernièrement à Sugarloaf au Nouveau-Brunswick dans le cadre du festival de vélo «Adrénaline».

À la séance ordinaire du 6 août 2013

- D'autoriser et mandater le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Laurent Rheault, à présenter pour et au nom de la municipalité, une demande d'aide financière dans le cadre du "Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM - Volet 5.1)" pour la réfection et la mise aux normes de l'Édifice municipal;
- D'autoriser le versement d'une aide financière au montant de 3 000 \$ à la Croix-Rouge pour venir en aide aux sinistrés.
- De confirmer que M. Richard Tremblay a complété avec succès la période probatoire à laquelle il était tenu à titre de DGA, Directeur des Services publics, Urbanisme et Environnement.
- D'autoriser une dépense pour un montant d'environ 19 411 \$ concernant les travaux relatifs à l'ajout d'une ligne énergétique et l'installation d'un compteur électrique dans un nouveau bâtiment de service pour l'assainissement des eaux usées du Mont-Orignal.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à MM. Julien et Simon Tremblay concernant la fondation de l'ancien bâtiment qui est à ciel ouvert depuis le 17 octobre 2012 (depuis environ 7 mois) sur le lot 3 602 416, et ce, contrevenant ainsi à l'article 3.3 du règlement de construction numéro 64-2006.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Robert Vachon concernant une absence d'entretien des surfaces extérieures des murs du bâtiment principal sise au 200, rue Poulin. Sur certaines parties dudit bâtiment, le recouvrement extérieur est endommagé et les surfaces extérieures ne possèdent pas une apparence uniforme (peinture écaillée, altération et dégradation des enduits de peinture, présence de rouille sur les revêtements en métal du toit du garde-soleil, fascia en mauvais état, présence des fissures et éclatement du stuc, etc.), et ce, contrevenant aux articles 2.4 et 3.10 du règlement de construction numéro 64-2006.
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2013-63 soumise par M. Daniel Vachon relativement à sa propriété sise au 100, chemin des Avalanches, localisée dans la zone 74-REC, à Lac-Etchemin.

• Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Loïc McCaughry concernant l'installation d'une roulotte sur son lot 3 602 790, et ce, contrevenant aux articles 17.7.2.1 et 17.7.2.3 du règlement de zonage numéro 62-2006.

• De procéder à l'achat de cinq (5) billets au coût de 75 \$ l'unité à titre de contribution financière pour le "Souper annuel Passion FM Radio Bellechasse-Etchemins" qui aura lieu le 28 août 2013 au Centre communautaire de Saint-Lazare.

Mat du directeur général



LE 3 NOVEMBRE 2013... UNE ÉLECTION À L'HORIZON... UN GRAND RENDEZ-VOUS DE LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE POUR LES CITOYENNES ET CITOYENS DE LAC-ETCHEMIN

Chers(ères) citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin,

Tout comme l'ensemble des contribuables des municipalités du Québec vous serez conviés, le 3 novembre prochain, à utiliser votre droit de vote pour procéder à l'élection des candidates et candidats au poste de maire et aux postes de conseillers municipaux dont plus d'une candidature aura été déposée avant la fin de la période de production des déclarations de candidature (20 septembre au 4 octobre).

Outre les postes qui auront préalablement été comblés par acclamation (lorsqu'un seul candidat se présente à un poste), le dimanche 3 novembre prochain vous aurez l'opportunité d'élire les personnes qui formeront, pour les quatre (4) prochaines années, le prochain Conseil municipal à la Municipalité de Lac-Etchemin. Les postes à combler pour le prochain mandat (novembre 2013 à novembre 2017) seront les suivants :

- un (1) poste de maire/mairesse;
- six (6) postes de conseiller/ conseillères

À titre de président d'élection, je considère essentiel que vous soyez toutes et tous bien informés des étapes et des modalités qui entourent la prochaine élection municipale. Ainsi, tout au long du processus électoral qui débute le 3 septembre 2013, je me ferai un devoir de bien vous renseigner et de vous accompagner tout au long de cette période électorale qui habituellement se termine le jour du scrutin.

Dès à présent, je vous invite fortement à aller consulter le site web dédié spécialement aux élections municipales préparé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à l'adresse <http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/>. Vous y retrouverez de nombreuses informations à titre d'électeur (trice) et/ou de candidat(e) de même que des renseignements très utiles sur le processus et le calendrier électoral municipal

et les caractéristiques du monde municipal.

De plus, au cours des prochaines semaines, le site web de la municipalité sera bonifié d'une rubrique spéciale sur l'élection générale de novembre 2013 de la Municipalité de Lac-Etchemin, le tout accessible en tout temps pour les internautes intéressés.

Pour terminer, je tiens, en mon nom et en celui de tout le personnel de la municipalité, à remercier chaleureusement M. le maire Harold Gagnon, la conseillère France Tanguay, et les conseillers Serge Plante, Paul Poulin, Pierre Dallaire, André Turmel et Sylvain Drouin pour leur continuelle implication tout au long de leur mandat qui tirera à sa fin en octobre prochain. Mes félicitations :

- pour leur sens du devoir et leur temps précieux consacré à l'étude des nombreux dossiers municipaux et les rencontres afférentes;
- pour avoir toujours privilégié une prise de décision tenant compte de l'intérêt et du bénéfice pour la collectivité lacetcheminoise;
- pour leur confiance et leur respect envers l'administration municipale et ses ressources humaines;
- pour avoir été constamment à l'écoute des besoins de leur collectivité et avoir su répondre adéquatement et avec empressement aux demandes favorisant le développement socio-économique de la municipalité et le bien être de leur collectivité.

Ne présumant aucunement sur les intentions futures des membres actuels du Conseil municipal en vue de la prochaine élection générale, je termine en les remerciant tout simplement pour avoir eu l'opportunité de travailler avec eux depuis les quatre (4) dernières années dans un climat caractérisé par la confiance, le respect, l'humilité et une constante collaboration entre le politique et l'appareil administratif. Un tel climat aura sûrement permis d'aller de l'avant dans plusieurs dossiers complexes et combien importants pour Lac-Etchemin. Ce contexte aura sûrement contribué à l'émergence de nombreux projets et développements favorables pour les lacetcheminoises et lacetcheminois. Je ne peux que leur souhaiter une bonne et fructueuse réflexion sur leur avenir politique ainsi que la réussite et le succès dans leurs projets futurs quels qu'ils soient.



Avis public

ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE SCRUTIN DU 3 NOVEMBRE 2013

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Municipalité de Lac-Etchemin; par Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier, à titre de président d'élection que :

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- un (1) poste de maire;
- six (6) postes numérotés de conseillers (1 à 6).

2. Toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau du président d'élection, aux jours et aux heures suivants :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Du 20 septembre au 4 octobre 2013.
- Il est à noter que le vendredi 4 octobre, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le 3 novembre 2013 de 10 h à 20 h et un vote par anticipation sera tenu le 27 octobre 2013 de 12 h à 20 h.

4. J'ai nommé Mme Jacqueline Ouellet pour agir à titre de secrétaire d'élection.

5. Vous pouvez me rejoindre en communiquant au bureau du président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone suivant :

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier
208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone : 418 625-4521

Donné à Lac-Etchemin ce 11 septembre 2013.

Le président d'élection,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

Dans ce texte, la forme masculine est utilisée sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le contenu.

Septembre 2013



**Sur notre site internet tout sur
l'élection générale municipale
du 3 novembre 2013**

Consultez le site internet de la Municipalité de Lac-Etchemin au www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca à la rubrique « UN CITOYEN – Élection générale du 3 novembre 2013 », vous y retrouverez les sous-rubriques suivantes :

- Mot du président d'élection
- Calendrier électoral
- Liste électorale
- Comment et où voter ?
- Électeurs non domiciliés
- Qui peut être candidat ?
- Avis publics, communiqués et annonces
- Guide de l'électeur
- Résultat des candidatures déposées (à venir)
- Résultat du scrutin tenu le 3 novembre 2013 (à venir)

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

**AVIS PUBLIC
RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE
ET LOCATIVE
RÔLES TRIENNAUX 2014-2015-2016**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale (article 74.1):

QUE l'exercice financier 2014 est le premier exercice auquel s'appliquent les rôles triennaux d'évaluation de la Municipalité de Lac-Etchemin.

QUE l'exercice financier ci-dessus mentionné s'applique à la fois au rôle d'évaluation foncière et au rôle d'évaluation locative, le tout conformément à la loi.

QUE les rôles d'évaluation foncière et locative de la Municipalité de Lac-Etchemin pour le premier exercice financier (2014) des rôles triennaux de l'année 2014 peuvent être consultés au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier à l'édifice municipal.

Toute demande de révision, prévue par la section I du chapitre X, concernant les rôles, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 et 174.2, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.

Une telle demande de révision doit être déposée au moyen de la formule prescrite à cet effet, sous peine de rejet, au bureau de la M.R.C. des Etchemins, situé au 1137, route 277, Lac-Etchemin (Québec) et à en acquitter les frais prévus par le règlement, le cas échéant.

Donné à Lac-Etchemin, ce 13 septembre 2013.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables concernés de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse.

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse, que lors de l'assemblée ordinaire tenue le 2 juillet 2013, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 134-2013

"RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN".

Que tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la municipalité au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin, et ce pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Que ledit règlement numéro 134-2013 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Lac-Etchemin, ce 4^e jour de juillet 2013.

Richard Tremblay, B.Sc. T.P.

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

**Municipalité régionale de comté
des Etchemins**

**Publication d'un règlement municipal
aux contribuables de la susdite
municipalité**

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné Luc Leclerc, directeur général de la Municipalité régionale de comté des Etchemins :

LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES ETCHEMINS a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2013, un règlement visant des modifications au schéma d'aménagement et de développement pour le territoire de la susdite Municipalité régionale de comté. Ce règlement modifie la limite du périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Conformément à l'article 53.9 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement no 111-13 est entré en vigueur le jour de la signification de l'avis par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, soit le 11 juillet 2013.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau du directeur général de la municipalité aux heures d'ouverture ainsi qu'au siège social de la M.R.C. des Etchemins, sis au 1137, route 277, à Lac-Etchemin (Québec), entre 8 h et 16 h du lundi au jeudi et de 8 h à 12 h le vendredi.

Donné à Lac-Etchemin, ce 15^e jour du mois de juillet deux mil treize.

Luc Leclerc

Directeur général

Services municipaux

DES MERCI ET ENCORE DES MERCI!

- Notre premier remerciement s'adresse à tous les citoyens de Lac-Etchemin qui nous appuient dans notre démarche d'embellissement en participant, entre autres, au programme de plantation d'hydrangées. Cette initiative fut un succès puisque 101 demandes ont été acheminées au bureau municipal. Nous aimerions par contre vous avertir, si le programme revient l'an prochain, qu'il faut absolument respecter les critères d'admissibilité pour avoir droit au remboursement. Malheureusement, lors de notre inspection effectuée en juillet, nous avons dû refuser le remboursement à certains qui ne répondaient pas aux conditions exigées. Donc si le programme se poursuit pour une deuxième année, n'hésitez pas à nous poser des questions si vous avez des doutes sur votre admissibilité et surtout gardez en mémoire que le comité fait une vérification des lieux de plantation avant de rembourser.
- Si vous circulez dans les rangs de Lac-Etchemin, vous remarquez que nos croix de chemin ont fière allure cette année. C'est grâce à la Fondation Rita Therrien qui s'occupe de doter tous ces sites de jolies fleurs et aussi à des bénévoles qui les entretiennent tout au long de l'été. Merci à vous tous pour votre excellent travail.
- Depuis un an que nous cherchions une vieille chaloupe pour enjoliver l'une de nos plates-bandes. Notre appel a été entendu par M. Bruno Gourde qui nous a fait don d'une embarcation qui sera installée l'an prochain. Merci M. Gourde de votre généreuse collaboration.
- Je ne peux passer sous silence l'excellent travail de M. Gilles Neault qui a si bien entretenu toutes les plates-bandes de la municipalité tout au long de l'été.
- Un merci particulier aux membres et ami(e)s du comité qui ont été très actifs cet été et qui ont passé quelques journées à planter et à désherber. Vous avez sans doute remarqué tout le beau travail qui a été fait au Centre des arts et de la culture, à la halte routière de la route 276, à la fresque du centre-ville et à la plate-bande devant le Manoir.
- Merci aux employés municipaux qui ont fait un très beau travail à la halte routière de la route 276 pour y installer une petite charrue et déplacer des arbustes.
- Merci aux employées du bureau municipal qui ont pris en charge tout le volet administration de la Campagne de plantation d'hydrangées. Grâce à elles, notre travail a été beaucoup simplifié. Merci encore.

PETITES DEMANDES DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

- Nous planifions déjà les travaux à effectuer pour décorer notre municipalité pour Noël. Nous avons besoin à chaque année de branches de pin. Peut-être qu'il y a quelqu'un parmi les citoyens qui doit nettoyer ou abattre des pins. Nous apprécierions que vous nous en fassiez part car nous avons besoin de rameaux de pin pour les balconnières à l'Édifice municipal. Vous pouvez contacter un membre du comité ou moi-même au 418 625-4036.

- Nous recherchons aussi une vieille brouette en bois pour l'une de nos plates-bandes. Si vous en possédez une et que vous voulez vous en débarrasser, le comité l'accepterait avec plaisir.

Au nom des membres du Comité et de ses amies et amis, il me fait plaisir de vous souhaiter un bel automne.

France Tanguay, présidente
Comité d'embellissement de Lac-Etchemin

Invitation aux nouveaux arrivants

Le comité de la Politique familiale de Lac-Etchemin travaille à préparer sa liste des nouveaux arrivants pour une prochaine activité d'accueil qui se tiendra le **samedi 23 novembre 2013 en avant-midi au Mont-Orignal**. Nous invitons les personnes, les commerces et les entreprises nouvellement établis à Lac-Etchemin au cours de la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 à s'inscrire au bureau municipal au 208, 2^e Avenue ou par téléphone au 418 625-4521.

L'objectif de l'activité « Accueil des nouveaux arrivants » est de faire connaître les services, les organisations et les entreprises de Lac-Etchemin. De plus, c'est une belle occasion pour créer des liens et réaliser de nouvelles rencontres.

Nous recherchons les nouveaux citoyens, commerces ou entreprises afin de souligner dignement leur venue à Lac-Etchemin.

UNE NOUVELLE ACQUISITION À L'OTJ DE LA STATION

Le Club des générations de la Station a fait l'acquisition d'un nouveau système de son pour la réalisation de leurs nombreuses activités. L'achat a été rendu possible grâce à la collaboration de la Municipalité de Lac-Etchemin et de la Caisse Desjardins des Etchemins.



Nous vous invitons à consulter leur calendrier des activités dans l'Info Loisir de l'automne 2013.

Mesdames France Tanguay et Micheline Vachon accompagnaient M. Alain Audet lors de la prise de photo officielle.

UN MESSAGE D'ESPOIR

TÉMOIGNAGE DE MONIQUE LÉPINE

Le soir de 6 décembre 1989, Monique Lépine se rend à une réunion de prière après avoir appris qu'un tireur fou vient d'abattre 14 femmes à l'École Polytechnique de Montréal. Les yeux remplis de larmes, elle demande aux participants de prier pour ces familles - et pour la mère du tueur. Elle est loin de se douter que c'est pour elle qu'elle demande la prière et que le tueur est son fils, Marc. C'est ainsi qu'a débuté le long cauchemar de Monique Lépine.



Submergée par la tristesse, la culpabilité et la honte, Monique Lépine a caché son chagrin pendant 17 ans. Mais la fusillade du Collège Dawson, en septembre 2006, l'a poussée à rompre le silence. Le témoignage qu'elle livre aujourd'hui est bouleversant. Monique Lépine raconte sa douleur, sa survie et le parcours inattendu de sa guérison et de son retour à la vie. Une histoire vraie, triste, mais qui apporte un message d'espoir.

Samedi 5 octobre 2013, 19 h 30

Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin

Entrée libre. Contribution volontaire.

- Le mardi 1^{er} octobre pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le mardi.
- Le mercredi 2 octobre pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le mercredi.
- Le jeudi 3 octobre pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le jeudi.
- Le vendredi 4 octobre pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le vendredi.

À NOTER qu'une équipe supplémentaire fera **UNIQUEMENT** la cueillette des ordures lourdes (réservoir à eau chaude, ferraille, etc.) selon l'horaire mentionné plus haut. Par cette mesure, la municipalité désire recycler l'acier afin de poursuivre sa démarche de **RÉUTILISATION** de matières résiduelles.

En ce qui a trait à l'**ameublement usagé (matelas, meubles, etc.), aux vêtements, aux appareils électroménagers domestiques, aux appareils de réfrigération et de climatisation ainsi qu'à tout genre de matériel informatique (écran, imprimante, clavier, boîtier, souris...)**, la Ressourcerie Bellechasse offre le service de collecte gratuitement à votre résidence. Il vous suffit de communiquer avec ce service de collecte :

Ressourcerie Bellechasse
491, route 277
Saint-Léon-de-Standon (Québec)
GOR 4L0
418 642-5627 (tél.)
418 642-2741 (fax)

Cette saine habitude permettra d'éviter que ces produits, dont certains contiennent des matières toxiques, soient éliminés au lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC situé à Armagh et, conséquemment, risquent de contaminer l'environnement. De plus, ce sera l'occasion de donner une deuxième vie à plusieurs de ces produits.

La municipalité vous remercie de votre participation à l'assainissement de notre milieu.

Le service des matières résiduelles



AVIS IMPORTANT

Enlèvement des MONSTRES MÉNAGERS

Tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin sont priés de prendre note que le service des matières résiduelles procédera, **en même temps que l'enlèvement normal des ordures**, à la cueillette de tous les objets lourds (monstres ménagers) durant la **semaine du 30 septembre au 4 octobre 2013**.

- Le lundi 30 septembre pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le lundi.

AVIS PUBLIC

Nettoyage du réseau d'aqueduc



Veuillez prendre note que la Municipalité de Lac-Etchemin procédera au nettoyage des réseaux d'aqueduc au cours du mois d'octobre 2013.

Considérant qu'une telle opération peut occasionner dans différents secteurs de la municipalité de la turbidité dans l'eau, nous vous demandons donc de bien vouloir laisser couler celle-ci quelques instants avant l'utilisation. Il pourrait aussi se produire des baisses de pression, ceci est normal.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Richard Tremblay

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

DÉCHETTERIE

(située à l'extrémité de la rue Deblois)

Disposition et récupération des résidus domestiques dangereux

La municipalité vous informe que des bacs, prévus pour la récupération des résidus domestiques dangereux (piles alcalines, carbone-zinc et rechargeables et résidus de peinture), sont mis à la disposition de la population locale à l'endroit de la déchetterie. L'objectif de ce service vise à éviter que ces produits ne puissent pas se retrouver au site d'enfouissement à Armagh. La récupération de ces produits, qui sont par la suite disposés de façon adéquate, est rendue possible par l'entremise d'une entente avec des partenaires.

Depuis le 20 avril (de 8 h à 12 h) et pour tous les samedis matin jusqu'à la fin de novembre, vous pouvez apporter vos résidus domestiques dangereux à la déchetterie et les remettre au préposé qui sera sur place.

Les produits apportés doivent être strictement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants d'origine.

BONBONNES DE PROPANE

Il est aussi possible de disposer de vos bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 lbs) pour les récupérer et surtout, les valoriser pour leur redonner un cycle additionnel de vie de 10 ans.

Vous devrez obligatoirement remettre vos bonbonnes de propane au préposé sur place afin que celui-ci entrepose lesdites bonbonnes de propane de façon sécuritaire.

LAMPES FLUOCOMPACTES À LA DÉCHETTERIE

Produits acceptés et refusés

LAMPES RECYCLABLES

Déposer les lampes fluocompactes et les tubes fluorescents dans le bac de

récupération RecycFluo.

Dans le cas des tubes fluorescents de quatre pieds et de huit pieds, on vous recommande de les retourner au détaillant dans leur emballage original. Informez-vous auprès de votre détaillant ou de votre municipalité.

AMPOULES NON RÉCUPÉRÉES

Ampoules à filament (à incandescence et halogène).

De plus, nous vous encourageons aussi à continuer d'apporter à la déchetterie votre herbe et vos feuilles, vos branches et vos débris de construction. Ce service, mis en place au printemps 2003, continue de fonctionner selon les mêmes modalités.

TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE ET EN SANTÉ !

Plan de localisation :



N.B. La déchetterie est à l'usage des particuliers seulement, les entrepreneurs et les commerces sont exclus de ce service.

*Le service
des matières résiduelles*



Éclairage Public Rappel à la population

Afin de maintenir la meilleure qualité possible du réseau d'éclairage public, nous vous invitons à informer l'administration 418 625-4521 de toute lampe défectueuse sur le territoire de la Municipalité de Lac-Échemin.

Une équipe préposée à ce type d'entretien procède à toutes les deux ou trois semaines à la réparation des lampes concernées.

Le service des travaux publics



Les abris d'autos temporaires

Ce type de bâtiment est permis dans la municipalité entre le 1^{er} octobre et le 15 mai. En dehors de cette période de l'année, les abris temporaires ne sont pas permis (article 8.2.1.1, règlement de zonage).

De plus, une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée. À l'extérieur d'un périmètre d'urbanisation, cette distance minimale est portée à 6 mètres. Ces mesures existent afin d'éviter tout dommage à vos abris lors des déneigements.

Simon Roy

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Lien entre Santé et changements climatiques : découvrez le site Mon climat, ma santé!

Mon climat, ma santé

POUR MIEUX S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le site Mon climat, ma santé est la référence québécoise sur les impacts des changements climatiques sur la santé. Alors que les scientifiques prévoient une accentuation des changements climatiques au Québec et dans le monde, ce site propose une foule d'informations utiles pour vous adapter et agir.

De plus, Mon climat, ma santé propose une conversation 2.0 permanente sur la santé et des changements climatiques avec son blogue interactif, son compte Facebook, Twitter et son bulletin électronique. Ce site Web unique a été développé par l'INSPQ dans le cadre du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec.

Santé publique

Centre de santé et de services sociaux des Etchemins

Des passionnés de mieux-être, pour des Etchemins en santé !

CHANGEMENTS AU SERVICE DE PRÉLÈVEMENTS DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES ETCHEMINS, SITE LAC-ETCHEMIN

Depuis le 10 juin 2013, le centre de prélèvements du CSSS des Etchemins, site Lac-Etchemin, a changé son offre de service.

Afin d'offrir un service plus accessible à sa clientèle, le centre de prélèvements offre le service de prélèvements sur rendez-vous de 7 h 30 à 9 h et le service de sans rendez-vous de 9 h à 10 h 30 du lundi au vendredi, sauf les journées fériées.

Maintenant, si le client correspond à la population ci-dessous et qu'il a une demande de prélèvements, il prend lui-même son rendez-vous en personne ou par téléphone à la centrale de rendez-vous tout en conservant sa demande. Voici les clientèles concernées :

- Les travailleurs;
- Les femmes enceintes, à jeun;
- Les gens atteints de diabète, à jeun;
- La clientèle avec un problème de santé mentale;
- Les enfants de moins de 12 ans.

Pour toutes autres personnes de la population incluant les personnes anticoagulées, nous vous invitons à vous présenter à la clinique de prélèvements sans rendez-vous de 9 h à 10 h 30.

Il est à noter qu'il est possible de se procurer les contenants pour les prélèvements, si besoin, au centre de prélèvements ainsi qu'à la centrale de rendez-vous de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30. Il est aussi possible de remettre vos prélèvements complétés au centre de prélèvements de 8 h à 10 h 30 les jours de semaine, sauf les journées fériées.



1^{re} rangée de gauche à droite : Mmes Priscillia Larochelle, infirmière clinicienne et Brigitte Lebrasseur, chef des programmes Santé physiques et Services généraux

2^e rangée de gauche à droite : Mmes Claire Turmel, agente administrative, Karence Veilleux, infirmière et Evelyne Gagné, agente administrative

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL SOCIAL

Le Centre de santé et de services sociaux des Etchemins modifiera les heures d'ouverture de l'Accueil social à compter du 8 septembre 2013.

L'Accueil social sera ouvert de 8 h à 16 h.

Pour les personnes, couples, familles ainsi que leur entourage ayant besoin d'aide et d'information, aux prises avec des problèmes de différentes natures tels que problèmes personnels, problèmes familiaux ou conjugaux, deuil, idées suicidaires, problèmes de santé mentale, problèmes d'adaptation, problèmes de jeu excessif, situations de violence, alcoolisme, consommation de drogues, etc., le service d'Accueil social est accessible. Une équipe de deux intervenantes est disponible à prendre votre appel ou à vous rencontrer sans rendez-vous. Selon les besoins qui auront été identifiés avec vous, notre équipe vous apportera un support immédiat ou vous orientera vers le programme-services adapté à vos besoins. Elle vous informera des autres services disponibles dans la communauté.

Pour accéder aux services de l'Accueil social, présentez-vous aux points de services de Lac-Etchemin et/ou de Saint-Prospère ou téléphoner au 418 625-8001 ou 418 594-8282.

Rappelons qu'en dehors des heures de services de l'Accueil social, un service d'urgence sociale est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en téléphonant au 1 866 APPELLE (277-3553).

Sécurité publique



Programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois

Le 3 juillet 2012, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs (MDDEP) annonçait un nouveau programme pour le retrait ou le remplacement d'appareils de chauffage au bois non-certifiés EPA. L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) est le gestionnaire mandaté du programme appelé CHANGEZ D'AIR !

L'objectif du programme CHANGEZ D'AIR ! est de recycler 5 000 poêles non certifiés EPA. Le programme CHANGEZ D'AIR ! a débuté vers la fin août 2012 et des remises en argent sont encore disponibles.

Voici un aperçu des remises disponibles

- Remise pour un retrait : **100 \$**
- Remise pour le remplacement d'un vieux poêle : **400 \$**
- Remise pour le remplacement d'un vieux poêle et son système d'évent : **500 \$**
- Remise pour le remplacement d'un appareil de chauffage central : **600 \$**

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) s'est donnée pour mission de contribuer à la protection de l'air et de l'atmosphère, à la fois pour la santé des humains et des écosystèmes.

L'AQLPA est le gestionnaire du programme et du centre d'appel. C'est également l'AQLPA qui sera responsable de faire parvenir les remises, par chèque, aux consommateurs qui auront remplacé leur vieil appareil et de s'assurer du remboursement des contributions de chacun de ses partenaires.

En ce qui concerne les critères d'admissibilité ou pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec M. Sylvain Poulin, directeur du service incendie au 418 625-4521.

Le monoxyde de carbone... Un avertisseur qui pourrait vous sauver la vie

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz qui provient de la combustion de

produits tels que le gaz naturel, le propane, le mazout, le charbon ou le bois, la gazoline, le kérosène, ... Ce gaz, qui est très toxique, invisible, inodore et non irritant, rend sa détection des plus difficiles.

Quelles en sont les sources?

- Les garages souterrains ou attenants à la maison;
- Les appareils de chauffage à combustion (gaz naturel, propane, mazout et le bois);
- Les appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue;
- Les outils à moteur à combustion, comme les tondeuses, les souffleuses, les scies, les génératrices, lorsqu'ils sont utilisés dans un espace fermé ou mal ventilé (garage, atelier, remise).

Quelles personnes sont les plus à risque?

Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont les plus sensibles aux effets du monoxyde de carbone (CO).

Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone?

Intoxication légère : maux de tête, nausées, étourdissement et fatigue.

Intoxication sévère : faiblesse, évanouissement, coma, décès.

Comment prévient-on les intoxications?

- Assurez-vous de faire vérifier vos appareils de chauffage à combustion chaque année ou selon les directives du fabricant;
- Assurez-vous du bon état de votre cheminée et de vos conduits d'évacuation de la fournaise;
- N'utilisez jamais un appareil à combustion à l'intérieur de la maison ou du garage;
- Ne laissez jamais fonctionner une automobile à l'intérieur du garage, même avec la porte ouverte.

L'avertisseur de monoxyde de carbone est-il obligatoire?

Oui, l'avertisseur de monoxyde de carbone est obligatoire sur le territoire desservi par le service incendie de Lac-Etchemin dans les conditions suivantes :

- si votre résidence contient un système de chauffage autre qu'électrique (huile, bois, granule, propane);
- un garage est attenant à votre résidence.



Vous installez un avertisseur de monoxyde de carbone certifié ULC que vous pouvez vous procurer dans les magasins de rénovation. Assurez-vous de lire attentivement les instructions et de vérifier fréquemment vos piles.

Vous pouvez aussi acheter un avertisseur combiné fumée et monoxyde de carbone.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ou la présence de monoxyde de carbone?

Quittez les lieux et téléphonez au service d'urgence **911**.

Inspection dans les habitations à logements multiples

Nous tenons à aviser les propriétaires d'habitations à logements multiples que votre bâtiment fera probablement l'objet d'une inspection au cours des prochains mois. Déjà au moment d'écrire cet article, quelques bâtiments ont été visités.

Ces inspections sont obligatoires à tous les 3 ans comme mentionné dans le schéma de sécurité incendie et les inspections sont effectuées par une ressource qualifiée soit un technicien en prévention des incendies.

Tout comme les inspections qui sont effectuées dans les résidences privées depuis plusieurs années, ces visites ont pour but de rendre le plus sécuritaire possible vos immeubles.

Voici quelques-uns des points qui sont vérifiés lors des inspections :

- Les avertisseurs de fumée dans chacun des logements
- L'éclairage d'urgence si requis
- Le dégagement des issues
- Le bon fonctionnement des portes de sortie
- L'accumulation de matières combustibles
- Le bon fonctionnement des systèmes d'alarme
- Les extincteurs portatifs

Il est à noter que les immeubles de trois étages et plus et de plus de 9 logements sont assujettis à la loi sur la sécurité dans les édifices publics et cette loi est appliquée par la Régie du bâtiment, ce qui veut dire que lors des visites si des problèmes majeurs qui peuvent mettre en danger la sécurité des occupants sont identifiés, une demande d'inspection à la Régie du bâtiment peut être faite afin de s'assurer du respect de la réglementation.

Si des anomalies sont recensées, un rapport vous sera transmis par courrier recommandé avec les correctifs à apporter dans les délais prescrits. Il est très important, une fois les correctifs effectués, de communiquer avec le bureau municipal au 418 625-4521 pour aviser que les travaux ont été effectués ou pour mentionner que vous avez besoin de délais supplémentaires.

J'aimerais rappeler à tous les propriétaires qu'en ce qui a trait à la réglementation en incendie, il n'y a pas de droit acquis c'est-à-dire que si vous avez fait des travaux il y a 20 ans et que ceux-ci ne respectent pas le règlement sur la sécurité dans les édifices publics ou le code du bâtiment, un inspecteur de la Régie du bâtiment peut vous obliger à faire des modifications afin de rendre votre immeuble conforme à la réglementation. Le simple fait, par exemple, de remplacer une porte qui sert d'issue de secours et de ne pas l'installer dans le bon sens d'ouverture, peut rendre votre bâtiment non conforme. Alors, soyez prudent et informez-vous des règlements en vigueur avant d'entreprendre des travaux. Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie.

Sylvain Poulin Directeur service incendie

Technicien en prévention incendie

Municipalité de Lac-Etchemin

418 625-4521 • munetchemin.incendie@sogetel.net

Pour les urgences, faites le 911



SERVICE DES INCENDIES DE LAC-ETCHEMIN MESSAGE D'INFORMATION SUR LE CHAUFFAGE AU BOIS ET AUTRES TYPES

Il est plus que temps de penser au ramonage de votre cheminée et à l'inspection de votre appareil de chauffage. Voici quelques conseils pour passer une saison hivernale en sécurité :

- 1-Ramenez votre cheminée avant de commencer la saison de chauffage, faites l'inspection à tous les mois afin de vérifier l'accumulation de créosote et nettoyez au besoin.
- 2-Nettoyez le tuyau à fumée de votre appareil de chauffage et vérifiez bien son état car, après quelques saisons, les tuyaux et les raccords perdent de leur capacité.
- 3-Pour les systèmes de chauffage à l'huile ou au gaz, faites faire une inspection à chaque saison par un technicien qualifié.
- 4-Évitez d'entreposer dans la maison ou le garage des liquides inflammables.

REMISE DES RÉSERVOIRS DE PROPANE DE BBQ

Le temps est venu de remiser votre BBQ. Voici quelques conseils pour le faire en toute sécurité :

- **NE REMISEZ JAMAIS VOTRE BOUTEILLE DE PROPANE À L'INTÉRIEUR DE LA MAISON OU DANS LE GARAGE ATTENANT À LA MAISON.**
- Rangez votre bouteille de propane à l'extérieur dans un endroit bien aéré.
- Fermez le robinet de la bouteille même lorsqu'elle est vide et mettez le bouchon de sécurité en place.
- Protégez le robinet : un robinet abîmé peut fuir.
- Rangez la bouteille loin des flammes et des sources de chaleur.
- Déposez la bouteille debout, dans un endroit sûr.

5-Plusieurs personnes croient devoir déboursier certains frais lorsqu'elles contactent le service incendie et hésitent parfois à faire appel à nos services ou retardent à le faire. Sachez que le service de protection des incendies est inclus dans votre compte de taxes au même titre que le service de voirie, d'aqueduc et autres. Alors, n'hésitez pas à nous appeler en tout temps.

Si vous avez des questions, il me fera plaisir de vous répondre. Vous pouvez me rejoindre au numéro 418 625-2107 (résidence) ou 418 625-4521 (bureau).

Sylvain Poulin

Directeur du service des incendies

**POUR LES URGENCES
(FEU, AMBULANCE, POLICE)**

FAITES LE 9-1-1

LE SERVICE INCENDIE VOUS INFORME



VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Depuis plusieurs années, le service incendie effectue des visites de prévention dans les résidences et ce principalement pour y effectuer la vérification des avertisseurs de fumée. Ces inspections sont obligatoires et essentielles à la sécurité des occupants et s'effectuent tous les 5 ans pour les résidences privées. Trop de fois encore lors des inspections, les pompiers constatent l'absence totale d'avertisseur de fumée fonctionnel dans des résidences. La cause principale de ce mauvais fonctionnement est l'absence de piles dans les avertisseurs. On constate aussi le manque d'avertisseurs à chacun des étages.

Je tiens à vous rappeler que le règlement numéro 97-2009 concernant la prévention incendie stipule ce qui suit :

7.1 Le propriétaire d'un bâtiment existant doit immédiatement le munir d'au moins un détecteur ou d'un avertisseur de fumée avec pile (s) et/ou fonctionnant électriquement à chaque étage d'un logement incluant le sous-sol et les greniers habitables. Tout avertisseur de fumée dont l'installation est prescrite par le présent règlement doit être approuvé par l'«Association canadienne de normalisation» (CSA) ou « Underwriter's Laboratories of Canada » (ULC) ou « Underwriter's Laboratories » (UL).

Il est donc important de vous assurer d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage, de remplacer les piles deux fois par année et de remplacer tous les avertisseurs de fumée qui ont plus de 10 ans.

Lorsque des anomalies sont constatées au moment des visites des pompiers, un rapport contenant les anomalies à corriger dans un délai précis vous est transmis par la poste. Une lettre accompagne ce rapport où on y mentionne d'aviser le service incendie lorsque les correctifs sont effectués. Si vous ne répondez pas dans les délais prescrits, une deuxième lettre vous sera transmise et si nous n'avons pas de réponse de votre part dans les délais demandés, une troisième lettre vous sera transmise et celle-ci sera accompagnée d'un constat d'infraction de 300 \$ plus les frais.

Ces visites, au départ, n'ont aucun but répressif mais sont bien à titre préventif pour assurer la sécurité des occupants. Si nous constatons que quelques personnes semblent vouloir ne pas tenir compte des avis de correctifs, simplement parfois par négligence ou pour défier l'autorité, à ce moment des mesures répressives seront appliquées.

Nous comptons donc sur votre habituelle collaboration afin de maintenir un niveau de protection efficace dans l'ensemble de la municipalité.

CHAUFFAGE D'APPOINT

Le Service de protection contre l'incendie vous rappelle ceci :

Cendres du poêle ou du foyer

Lors du nettoyage de votre poêle ou foyer au bois, les cendres doivent être déposées dans une chaudière en métal munie d'un couvercle métallique. La disposition des cendres dans un contenant en plastique ou un sac est à bannir. Les cendres peuvent, en effet, demeurer chaudes jusqu'à 72 heures après la fin d'un feu. La chaudière remplie de cendres ne doit pas non plus être entreposée sur une surface combustible.



Ramonage de la cheminée

Le ramonage de la cheminée, au début de l'automne, est une excellente habitude. Si votre appareil de chauffage au bois est utilisé régulièrement, il serait prudent de faire un autre ramonage vers les mois de janvier ou de février. Cette excellente habitude permet de combattre un ennemi sournois : la créosote.

Il s'agit d'un résidu inflammable qui se dépose sur les parois de la cheminée. Vous pouvez limiter la production de créosote en brûlant seulement du bois sec. Il ne faut pas brûler les déchets qui sont en plastique, en bois peint ou traité ou s'ils contiennent de la colle comme les panneaux de contreplaqués ou d'agglomérés. Leur combustion libère des produits chimiques toxiques qui contribuent à l'accumulation de la créosote.

Une accumulation de 3 mm de créosote sur les parois d'une cheminée est une invitation aux pompiers à combattre éventuellement un feu de cheminée.

Nous vous rappelons que l'installation d'avertisseurs de fumée est une obligation. Ceux-ci peuvent sauver des vies en cas d'incendie. L'autre danger sournois qui est relié à l'utilisation d'un foyer intérieur est le monoxyde de carbone. Ce gaz inodore est dégagé par la combustion du bois et s'il s'infiltré dans une résidence, il peut s'avérer mortel. L'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone est aussi obligatoire si vous possédez un système de chauffage autre qu'électrique.

Constats lors des inspections résidentielles Les systèmes de chauffage à combustible solide

Nous rencontrons à l'occasion lors des inspections, une problématique avec l'installation des appareils de chauffage à combustible solide. Certaines installations sont encore très primitives comme un poêle à bois qui a été recouvert avec de la tôle pour le convertir en système de chauffage central. Ces installations dites HOME MADE sont non sécuritaires et totalement non conformes à la norme CAN/CSA-B365-M code d'installation des appareils à combustible solide et du matériel connexe. Bien que les propriétaires de ces installations nous disent souvent que leur compagnie d'assurance a accepté

l'installation, ces derniers n'ont aucun pouvoir sur la réglementation municipale et les assureurs n'inspectent pas tous les systèmes de chauffage, certaines compagnies assurent des chauffages au bois simplement par téléphone. Alors, si nous jugeons que le système est non conforme et non sécuritaire, le service incendie demandera des modifications pour rendre l'installation sécuritaire et dans le cas où une personne ne veut absolument pas faire les modifications, nous demanderons que l'installation soit inspectée par une personne neutre qui détient une certification de l'APC (association des professionnels en chauffage à combustible solide). Ce dernier produira alors un rapport qui démontrera que l'installation est conforme ou non.

Nous vous rappelons que seuls les systèmes de chauffage à combustible solide portant une approbation d'un organisme reconnu tel que WH (Warnock Hersey Itéé) ou ULC (Laboratoire des assureurs du Canada inc.) doivent être installés.

Lors de l'édition de novembre 2012, vous retrouverez la façon d'installer un système de chauffage à combustible solide (poêles, fournaies et foyers).

*Organismes
communautaires*



Méga-rallye familial de Lac-Étchemin de retour pour une 4^e année

A compter du 1^{er} octobre prochain, les résidents de Lac-Étchemin pourront silloner les rues et visiter différents commerces et attraits touristiques de la municipalité pour trouver des réponses à une centaine de questions dans le cadre de la 4^e édition du maintenant bien connu méga-rallye familial, que de plus en plus d'adeptes attendent avec impatience avec l'arrivée de l'automne.

Pour ce faire, les personnes intéressées n'ont qu'à se procurer leur questionnaire de rallye au Dépanneur chez Ben (à compter du 1^{er} octobre) et auront jusqu'au 31 octobre, date limite, pour le remettre avec un maximum de bonnes réponses et ainsi peut-être mettre la main sur le trophée Promutuel Beauce-Étchemin, remporté auparavant par Lily Girard et Laurent Rheault en 2011, Patricia Bernard en 2009, et Karine Deblois en 2008.

En plus de nombreuses questions d'observation, vous aurez droit à des énigmes, des devinettes, des charades et enfin à tout ce qui risque de vous occasionner quelques maux de tête, mais surtout à vous procurer beaucoup de plaisir, si l'on se fie aux commentaires émis par les quelques centaines

de citoyens qui s'y sont inscrits lors des éditions antérieures.

Le coût d'inscription est de 15 \$ par questionnaire et les profits récoltés par cette activité seront versés à part égale de cette façon : 50% ira dans un compte ouvert spécialement pour les Fêtes du 150^e de Lac-Étchemin, qui a à ce jour reçu un montant de 3 000 \$, provenant des trois premiers rallyes, alors qu'exceptionnellement cette année, en raison du caractère tragique de l'incident survenu en juillet dernier, l'autre 50% sera versé d'une façon quelconque aux sinistrés de Lac-Mégantic. La soirée de remise des prix se tiendra quant à elle le vendredi 8 novembre prochain au Centre des arts et de la culture à compter de 19 h 30.

Cette invitation s'adresse non seulement aux maniaques de rallye, mais à toutes personnes de Lac-Étchemin et même des municipalités environnantes, qui n'en ont peut-être jamais fait mais qui seraient quand même intéressées à faire une activité en famille, ou entre amis.

Fondation Sanatorium Bégin INVITATION

La Fondation Sanatorium Bégin et le Centre de vacances Camp Forestier de Saint-Luc-de-Bellechasse sont heureux de vous inviter à participer à une "Dégustation vins et fromages" qui se tiendra le samedi 5 octobre 2013 à 17 h 30 au Camp Forestier de Saint-Luc.

Tous les profits seront versés à la Fondation Sanatorium Bégin. Les cartes sont en vente auprès de Claudine Leblanc 418 625-3101 poste 2460 et Diane Bélanger au 418 636-2626 au coût de 50 \$ incluant 4 services et prix de présence. Réservez tôt puisque seulement 88 places sont disponibles.

BIENVENUE À TOUS !

Le comité organisateur



Communiqué du Cercle de Fermières de Lac-Étchemin

18 septembre

Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières à 19 h au Centre des arts et de la culture. Veuillez noter que les réunions du Cercle se tiendront désormais le **3^e mercredi du mois**.

16 octobre

Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières **ce mercredi** à 19 h au Centre des arts et de la culture.



La troupe de théâtre «Les Bons Vivants»



présentera au Centre des arts et de la culture les vendredi et samedi 25 et 26 octobre à 19 h 30, la comédie « GRAND-MÈRE SE MEURT, GRAND-MÈRE EST MORTE » de l'auteur André Bonsang.

Les héritiers de grand-mère se disputent sa succession.

Pour eux, tous les moyens sont bons pour réussir à toucher l'héritage.

Cette pièce vous amusera par le comique de situations imprévues.

Les billets seront en vente début octobre au coût de 12 \$, à la bibliothèque L'Élan, au presbytère de Lac-Étchemin et auprès des membres de la troupe.

Lilianne Tremblay, responsable

Tél. : 418 625-0101



La bibliothèque, un service populaire et accessible

Depuis son ouverture le 8 septembre 1999 jusqu'au 1^{er} août 2013, la bibliothèque L'Élan a émis des cartes d'usagers à environ 60% de la population (3 951 personnes). Actuellement, 1 283 cartes ont été validées au cours des 12 derniers mois, soit 32,47% de la population. **Une invitation est lancée à chaque usager de faire valider sa carte de membre.**

En juillet 2013, la bibliothèque a effectué 929 prêts de livres aux adultes et 505 aux enfants et adolescents. Elle a aussi offert 212 biens culturels (revues, DC, CDROM), 208 services culturels (animation, expositions de peintures) et 18 séances d'Internet aux usagers pour un **grand total de 1 866 prêts ou services**. Ces statistiques démontrent le dynamisme de ce service culturel à la population.

Ajouts de nouveautés au répertoire des livres

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** «Les portes du cœur», «Connectez-vous à la terre», «Privé de soins», «Le

livre des coïncidences», «Game over : Histoire d'Éric Gagné», «Le sens du combat», «Le grand livre de l'érale», «Une larme m'a sauvée», «Gaétan Frigon né Dragon», «Prendre soin de soi» de L. Auger et les **romans** «Les héritiers du fleuve» de L. Tremblay, «Dans les Plainnes d'Abraham» de C. Piat, «Secret d'été» de E. Hilderbrand, «Tôt ou tard t.1» de P. Beauchamp, «Sophia Bradley 3 v.», de C. Thabet, «Lit double» de J. Bertrand, «Saccages» de C. Brouillet, «Inferno» de D. Brown, «Le manuscrit retrouvé» de P. Coelho, «Le cinquième témoin» de M. Connelly, «L'hôtel des souvenirs» et «Une femme sous la menace» de N. Roberts, «Une chanson douce» de M.H. Clark, «Ne t'éloigne pas» de H. Coben, «Dans le pire des cas» de J. Patterson, «Code» de K. Reichs, «Hôtel Vendôme» de D. Steel, «Les images du passé» de B. Bradford, «Le gardien de phare» de C. Läckberg, «L'atelier des miracles» de V. Tong, «Le manipulateur» de J. Grisham, «On n'a pas toujours deux vies» de H. Lucas, «Demain» de G. Musso et «Chère Laurette t. 3» de M. David.

Dans la section jeunesse, les usagers ont accès aux **bandes dessinées** «Les Schtroumpfs à Piluit t. 31), «Gardiens du sang t. 5», «Le dernier templier t. 4», «Les chevaliers d'émeraude t. 3» d'A. Robillard, «Lois t. 6», «Durango t. 16», «Michel Vaillant : Au nom du fils» et «Naruto no 57»; aux **romans** «Les secrets du poney 7 t.», «La fée des fleurs», «Le journal du diable», Les héritiers d'Enkidiev t. 7» et «Les ailes d'Alexanne t. 4» d'A. Robillard, «Le journal d'Alice t. 6», «Le blogue de Namasté t. 15», «Le Petit Prince est revenu» de M. Fisher, »; aux **documentaires** «Drapeaux et pavillons», «L'univers expliqué en images» de H. Reeves, «L'ABC des filles 2013», «Expériences stupéfiantes» et aux **albums** «Guirlande de poupées», «Et puis c'est le printemps», «Cet élan est à moi», 15 albums de la collection «Rat de bibliothèque», «Quel dinosaure suis-je?», «Quelle créature suis-je?», «Quel insecte suis-je?», «Spiderman», «La chasse aux sorcières et 6 autres livres», «Contes du soir; Histoires du soir; Les plus beaux contes» de Larousse, «La boîte à lecture» et «Ce que j'aime de mes grands-parents».

Ajouts au répertoire de disques compacts

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée depuis juin les DC et DVD suivants : Jean-Marc Couture, 2013; Lou Doillon; Étienne Drapeau, 2008; Maxime Landry, 2012; Julia Lezhneva, Alleluia; Dave Matthews; Ariane Moffatt, MA, 2012; Willie Nelson; Rolling Stones; Alan Stivell; Stevie Wonder.

Liste des revues disponibles aux usagers

Les usagers ont aussi accès aux revues suivantes : Les affaires, Vie des Arts, Artistes Magazine, Express Mag, Continuité, Parcours, Bel Âge, L'Actualité, Châtelaine, Cap-aux-Diamants, Clin d'œil, Moi et Cie, Décormag, Coup de Pouce, Elle Québec, Idées de ma maison, Chez Soi, Rénovation bricolage, Côté Jardins, Fleurs Plantes Jardins, Protégez-vous, Magazine Vita, Revue Cool, Parents Ados, Revue Enfants, Aventure Chasse et pêche, Sentier Chasse-Pêche, Biosphère FC faune, Science et Vie, Québec Science, National Geographic (édition française), Vélo Québec, Touring CAA, Les Jeunes Débrouillards et J'aime lire.

Ces revues sont prêtées selon les mêmes modalités que les livres et disques compacts.

La thématique de l'automne est sur les rayons

Des livres traitant la thématique de l'automne (recettes de conserves et confitures; fines herbes et épices; préparation des boîtes à lunch des écoliers)

sont sur les rayons. La bibliothèque enrichit régulièrement son répertoire de documentaires pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Échange de biens culturels du 26 août 2013

Le lundi 26 août 2013, le tiers des biens culturels du Réseau Biblio a été renouvelé. Cet échange représente environ 1 800 biens culturels. Des livres en langue anglaise sont aussi disponibles. Pour sa part, le service des Prêts entre Bibliothèques (PEB) permet aux usagers de se procurer des livres rares, dispendieux ou difficiles à obtenir.

Participation des jeunes au Club de lecture d'été TD 2013 «Bon voyage»

200 jeunes de la municipalité se sont inscrits au Club de lecture d'été TD dont le thème était «Bon voyage». Le but de l'activité était de favoriser la lecture et la fréquentation de la bibliothèque durant tout l'été. Neuf chandails thématiques ont été tirés au sort parmi les lecteurs participants et 12 livres seront attribués aux jeunes pour leur assiduité ou leur participation aux activités d'animation du Club. La remise des prix aura lieu le samedi 28 septembre dans le cadre des «Journées de la culture».



Durant l'été, la bibliothèque a accueilli 14 groupes d'enfants et d'adolescents inscrits aux «Camps de jour» ou au Centre de la Petite Enfance (CPE). Merci aux animateurs et félicitations aux participant(e)s!

Exposition de peintures dans la section des arts de la bibliothèque

Merci à M. Yves Bernier qui a exposé ses créations au cours des trois derniers mois. Ses œuvres ont plu aux usagers et enrichi le programme d'animation culturelle de la bibliothèque.

Les artistes, artisans ou photographes locaux qui désirent exposer leurs œuvres à la bibliothèque doivent contacter Mme Irène Fortin, animatrice de cette activité culturelle.

Des jeux pour les enfants de moins de 7 ans

Depuis novembre 2012, la bibliothèque prête des ensembles de jeux aux enfants de moins de 7 ans selon les mêmes modalités qu'elle le fait pour les autres biens culturels. Ce programme, parrainé par «Etchemins en forme», met à la disposition des parents des trousseaux de jeux sous les thématiques «Sac à dos (0 à 18 mois; 18 mois à 3 ans; 3 à 5 ans)» et «Amuse-toi» pour favoriser le développement moteur de leurs enfants. Des livres traitant des thèmes sont aussi disponibles aux parents. Pourquoi ne pas en profiter?

Accès des parents aux revues pédagogiques et livres de psychologie

Pour que les parents puissent avoir facilement accès aux revues pédagogiques et aux livres de psychologie, un présentoir leur est spécialement destiné. Le répertoire est régulièrement mis à jour. Voilà un des moyens utilisés par la bibliothèque pour appuyer la Politique familiale de la municipalité et développer un lien plus étroit avec l'école, son conseil d'établissement, les enseignants et les enfants et adolescents de la municipalité.

Le programme «Une naissance, un livre» est offert gratuitement aux nouveau-nés

Le programme Une naissance, un livre s'adresse aux nouveau-nés de notre municipalité. Cette initiative vise à «donner le goût des livres» et à inciter les parents et leurs enfants à fréquenter la bibliothèque, source d'information et de culture. Tous les parents concernés sont invités à se prévaloir de ce service gratuit.

Merci à la députée de Bellechasse

Le Comité de gestion de la bibliothèque L'Élan remercie Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse, pour son appui financier afin d'améliorer le répertoire de livres de la section jeunesse.

Solidarité avec la bibliothèque de Lac-Mégantic

La bibliothèque L'Élan remercie les donateurs de livres pour leur geste de solidarité envers la population de Lac-Mégantic. Le but est d'aider cette municipalité à reconstituer le répertoire de livres de sa bibliothèque.

Jacques Gagnon, responsable
Bibliothèque L'Élan

Vingt-cinq années de service pour Mme LOUISE GIGUÈRE

Le 1^{er} septembre 2013, Mme Louise Giguère cumulait vingt-cinq (25) années de service à titre de responsable de la bibliothèque municipale au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.



Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers Mme Giguère, dont la prestation de travail a toujours été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers son employeur.

Nos félicitations les meilleures à Mme Giguère tout en anticipant pouvoir compter, encore des années, sur sa belle implication et collaboration au travail.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

Étienne Drapeau en spectacle

Le Comité culturel de Lac-Etchemin, en collaboration avec Sogetel inc., a le plaisir de vous présenter «Étienne Drapeau en spectacle» au Centre des

arts et de la culture de Lac-Etchemin le samedi 19 octobre prochain à 20 h. Vedette québécoise de la chanson bien connue depuis ces dernières années, issue de la fournée «Star Académie», Étienne Drapeau compte déjà à son palmarès près de quatre albums, dont le dernier intitulé «Le monde est beau» et de nombreux succès inscrits au palmarès.

Dix années de métier déjà derrière lui, Étienne Drapeau déploie toujours sa carrière de manière impressionnante. La passion de la musique québécoise particulièrement et le goût de dire des choses qui touchent la vie des gens, l'inspirent tout au long de son parcours.

Parcours et arrêt chez-nous

À ses débuts dans les bars, il se présente après trois ans de métier aux auditions de Star Académie 2004 et voit sa candidature retenue. Cette aventure s'avérant de courte durée, Étienne poursuit néanmoins sa route avec détermination. Les années se succèdent et sont marquées par ses réalisations des plus remarquées. Quatre albums en six ans, dont le dernier «Le monde est beau» en octobre 2012 et des succès qui ont fait la première place des palmarès radio au Québec, dont «Je l'ai jamais dit à personne», «Je t'aimerai» et «Comment battent les coeurs?». Étienne Drapeau a même été l'invité spécial de Lynda Lemay pour deux spectacles au mythique Olympia de Paris. Il a de plus joué le rôle de Don Carlos dans la populaire comédie musicale Don Juan de Félix Gray.



Le 4 février dernier, invité du ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles au Centre national des arts à Ottawa, il y offrait une prestation dans le cadre de la «Soirée de musique canadienne». La carrière d'Étienne Drapeau est toujours en pleine ascension et son arrêt au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin le 19 octobre, constitue pour nous un événement qu'on peut qualifier d'hors du commun.

Accompagné de son guitariste, cet auteur-compositeur-interprète originaire de la ville de Québec, nous offrira des pièces et des succès de son répertoire qui l'on fait connaître ainsi que des extraits récents de son nouvel album «Le monde est beau»! Les amateurs de spectacles de musique d'ici seront bien sûr ravis d'entendre les succès qui ont fait sa renommée ainsi que les extraits de son tout récent album.

Les billets sont disponibles dès le 1^{er} septembre à Lac-Etchemin en prévente au Dépanneur chez Ben (Paquet et Fils) et à la bibliothèque municipale L'Élan au coût de 20 \$. Ils seront également disponibles à l'entrée du spectacle au Centre des arts et de la culture le 19 octobre au coût de 25 \$.

P-A Méthot À Sainte-Justine



QUAND : Vendredi 13 décembre à 20 h
OÙ: Auditorium polyvalente
COÛT : 25 \$
(entrée générale)

1^{RE} PARTIE : Nicolas Gignac, magicien professionnel

Savez-vous que les élections municipales auront lieu bientôt...

Le désir de prendre part à la réalisation de dossiers d'intérêt public, le dépassement de soi et la possibilité de créer un réseau sont-ils des motivations auxquelles vous aspirez?

Avez-vous déjà pensé à participer pleinement à l'exercice de votre pouvoir en prenant conscience que votre engagement pourrait faire changer les choses et faire ainsi une différence?

Le temps est peut-être venu de vous impliquer socialement et d'oser relever des défis en posant votre candidature au sein de votre Conseil municipal en vue de l'élection municipale le 3 novembre 2013....

Comme la diversité est bien souvent gage de meilleurs résultats, la participation accrue de femmes sur les conseils municipaux est assurément la clé du succès vers un avenir plus égalitaire.

L'organisme Vision Femmes vous encourage fortement à saisir l'opportunité de vous présenter et **invite les femmes** qui aspirent à faire le grand saut et celles qui désirent poursuivre leur mandat à venir échanger avec des femmes dotées d'expertise en politique municipale.



Sachez Mmes, que cette rencontre conviviale vous permettra de mieux vous outiller vers cette aventure! Nous vous attendons donc en grand nombre, le mercredi 25 septembre 2013 au 2^e étage du Mondo Resto Bar situé au 11615, 1^{re} Avenue, Saint-Georges dans le cadre d'un 5 à 7 convivial.

Veillez réserver votre place auprès de Nadia Tremblay au 418 227-2632 ou par courriel : visionfemmes@globetrotter.net

Au plaisir!



Un projet qui fera une différence dans notre communauté!

Au cours des derniers mois, un projet en sensibilisation en intégration en emploi des personnes vivant avec un handicap auprès des employeurs et de la

population a pris place dans notre belle région. De cette initiative, deux comités ont déployé beaucoup d'efforts afin de conjuguer leurs expériences professionnelles et personnelles afin d'explorer des pistes de solutions et des actions dans l'objectif de lutter contre les obstacles reliés à l'intégration au travail des personnes vivant avec un handicap de la région des Etchemins. Les personnes composant un comité de personnes vivant avec un handicap ont partagé leur cheminement personnel pour mieux définir les besoins, les retombées positives et les actions concrètes qui pourraient être portées pour accroître leur plein potentiel dans leur participation au marché du travail. Parallèlement, un comité de discussion se composant de cinq intervenants d'organismes publics et communautaires locaux ainsi que de deux personnes handicapées a été créé afin d'augmenter la mobilisation des acteurs du milieu et d'assurer une plus grande sensibilisation de la collectivité et des employeurs sur les réalités des personnes handicapées dans leur contribution au marché de l'emploi. Cette démarche a ainsi permis l'élaboration de pistes d'actions, adaptées à la situation économique et sociale de notre région, qui permettrait des changements significatifs dont entre autres la création d'une entreprise d'économie sociale. Cette solution représenterait une initiative envisageable et responsable pour notre communauté.

De plus, une grande tournée des employeurs s'est effectuée au cours du projet dans les municipalités de la MRC des Etchemins. Près d'une cinquantaine d'intervenants des municipalités et d'employeurs furent rencontrés et sensibilisés sur différents aspects du processus d'intégration en emploi des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles et des retombées positives que cette initiative pouvait avoir sur ces personnes, mais également sur leur entreprise. Différentes activités de sensibilisation et d'information se sont tenues au cours du présent projet : un atelier sur les droits au travail fut présenté aux travailleurs présentant des limitations fonctionnelles en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi des Etchemins, une visite en milieu de travail de l'entreprise Métro de Lac-Etchemin et la réalisation d'un cv collectif avec la participation des personnes ciblées par le projet. Enfin, le 12 septembre dernier, un événement-conférence avec l'invité Martin Prévost est venu clore le projet.

Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette belle initiative, votre contribution à ce projet fera assurément une différence dans notre belle communauté !

Voir texte complet sur le site internet de la Municipalité de Lac-Etchemin au : www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

Groupe d'entraide L'Éveil
Josée Duquette, Intervenante au projet
eveil@sogetel.net



Alphabétisation et amélioration du français et des mathématiques

Ce cours s'adresse aux gens qui ont oublié ou qui n'ont jamais eu la chance d'apprendre les notions de français et de mathématiques.

- Ordinateur (courriel - word - internet - powerpoint)
- Utilisation du guichet automatique
- Invité(e) en classe pour un sujet quelconque
- Différents thèmes à développer
- Sorties éducatives en groupe en fin d'année
- Autres...

Début : Horaire à déterminer avec les groupes

Durée : Variable selon les groupes

Horaire : De jour ou de soir

Lieux : Dans toutes les municipalités,
pour les groupes
de 12 personnes et plus.

Coût : **Gratuit**

Pour obtenir de l'information ou vous inscrire :

**Centre d'éducation aux adultes de
Beauceville, Sainte-Justine et de
Saint-Prosper au 418 228-5541, poste
6280-6260 :**

Enseignante : **Lily Tanguay 418 383-3927**



SAVEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que Parentaïme, Maison de la famille des Etchemins s'est dotée d'une orientation sur la paternité pour la prochaine année?

L'organisme vous offre la chance de vivre une belle expérience en vous invitant à participer à un atelier de fabrication de pizza. Papas et enfants des Etchemins sont invités à l'activité qui se déroulera les 14 et 28 septembre au restaurant El Toro de Sainte-Justine de 13 h 30 à 15 h. Inscriptions au 418 625-2223. Places limitées.

Deux nouvelles ressources pour le regroupement « À petits pas...0-5 ans! »

Le regroupement *À petits pas...0-5 ans!* est heureux d'annoncer l'arrivée de deux nouvelles ressources humaines en lien avec son plan d'action 2013-2014.

Matinée 0-5 ans

Julie Chapados est une mère de Sainte-Justine et aussi animatrice de l'Heure du Conte à la bibliothèque Roch-Carrier. Lors d'une consultation effectuée auprès des parents par le regroupement *À Petit Pas 0-5 ans*, elle propose la tenue régulière d'activités préscolaires et parent-enfant dans les bibliothèques municipales. De cette idée s'est développé un projet qui s'appelle Les Matinées et qui permettra à cinq bibliothèques d'ouvrir leurs portes spécialement pour les tout-petits et leurs parents, deux fois par mois. De l'animation autour du livre, des collations ainsi que toutes sortes de surprises sont prévues.



Agent de valorisation de la paternité

Francis Grégoire a étudié dans les domaines du service social, de l'activité physique et de l'orientation. Il a eu l'occasion d'intervenir auprès de jeunes pères et jeunes mères comme intervenant jeunesse. Son rôle de conseiller d'orientation le garde en contact avec la conciliation travail/famille et les défis qu'elle représente. Il est un père impliqué auprès de ses deux enfants de 10 et 13 ans. Son parcours professionnel et personnel lui permettra d'être un agent de valorisation de la paternité à l'écoute des pères afin de leur donner les outils nécessaires pour les supporter dans l'un des rôles les plus importants de leur vie, être PAPA.



À propos d'À petits pas...0-5 ans

« À petits pas...0-5 ans » est un regroupement de dynamiques partenaires, préoccupés par la qualité de vie des jeunes enfants de 0-5 ans dans la MRC des Etchemins. Soutenu financièrement par Avenir d'enfants, le regroupement consacre temps et énergie à l'épanouissement des familles de la région!

Annick Vallières

Coordonnatrice du regroupement *À petits pas...0-5 ans!*

Tél. : 418 625-3101 poste 2392

Courriel : apetitpas05ans@gmail.com

À petits pas...0-5 ans! : Un regroupement ayant à cœur le bien-être des enfants de 0 à 5 ans

Le regroupement *À petits pas...0-5 ans!* est heureux d'annoncer l'obtention d'un appui financier de 141 380 \$ de la part d'Avenir d'enfants pour son deuxième plan d'action annuel. Ce montant permettra diverses activités favorisant le développement global auprès des enfants de 0 à 5 ans. Aussi, les parents et les professionnels de la petite enfance pourront en profiter pour apprendre les meilleures pratiques à utiliser avec cette clientèle.

Plusieurs organismes des Etchemins se sont rassemblés, il y a de cela deux ans, afin qu'un tel projet voie le jour sur le territoire : Parentaïme, Maison de la famille des Etchemins, APEDAH et Plus Beauce-Etchemins, CPE Passe-lacets, Centre de santé et services sociaux des Etchemins (CSSSE), Etchemins en forme, Centre local de développement (CLD), Partage au masculin, bibliothèques, Commission scolaire Beauce-Etchemin (CSBE) et quelques municipalités.

Les priorités du regroupement

Pour les années à venir, le regroupement *À petits pas...0-5 ans!* a quatre priorités qui guident leurs actions :

- Soutenir l'implication parentale à l'égard du développement de leurs enfants;
- Favoriser le développement du langage chez les 0-5 ans;
- Renforcer la qualité des interactions parents-enfants;
- Mobiliser l'ensemble des partenaires concernés par le développement des enfants dans Les Etchemins.

Actions prévues en 2013-2014

Pour l'année 2013-2014, le regroupement *À petits pas...0-5 ans!* a prévu réaliser diverses actions. Pour n'en nommer que quelques-unes :

- Formation des intervenants sur le développement du langage et comment référer les parents aux différentes ressources du milieu ;
- Matinée Biblio pour les 0-5 ans;
- À l'initiative des parents, projets réalisés par les parents et soutenus par le regroupement;
- Club pères-enfants
- Et plus encore!!!

À propos d'Avenir d'enfants

Le regroupement *À petits pas...0-5 ans!* est un projet financé par Avenir d'enfants. Rappelons qu'Avenir d'enfants est un organisme à but non lucratif, créé à l'initiative conjointe du gouvernement du Québec et de la Fondation Lucie et André Chagnon. Il a pour mission de soutenir la mobilisation des communautés locales autour du développement global des enfants âgés de cinq ans et moins afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Nouvelle aire de jeux extérieurs à l'installation du Centre de la petite enfance À la Bonne Garde

L'équipe du CPE À la Bonne Garde est fière de présenter la toute nouvelle cour de l'installation.

Des travaux de réflexion et de planification ont eu lieu tout au long de la dernière année afin d'aménager la cour idéale pour les enfants et le personnel éducateur. Le conseil d'administration a autorisé un investissement majeur pour la réalisation de ce projet qui s'est concrétisé au début de l'été.

Un tapis extérieur conçu spécifiquement pour les aires de jeux a été installé. Ce type de surface permet un drainage rapide après la pluie. Un terrain multi-sports, une mini-piste cyclable ainsi qu'un jeu d'eau ont été aménagés. L'installation d'un auvent a complété l'aménagement de la cour.

Rappelons que depuis 2009, l'installation du CPE peut recevoir, chaque jour, 44 enfants de la naissance jusqu'à 5 ans. Les locaux sont situés sur la 1^{re} Avenue, derrière la Villa des Etchemins.



La coopérative jeunesse de services des Etchemins en était à sa neuvième édition !

Desservant une dizaine de municipalités de la région, la CJS est une expérience enrichissante et stimulante pour les jeunes de 12 à 17 ans des Etchemins afin de découvrir le marché du travail et répondre à différents be-

soins de travaux dans la communauté de façon sécuritaire. Pour ce faire, des formations sur la santé et sécurité au travail, sur l'importance d'un bon service à la clientèle, sur la comptabilité, la promotion et sur la gestion des ressources humaines ont été faites par des intervenants ou par leurs animateurs CJS, Marina et Sébastien Lapointe. Ainsi, les jeunes sélectionnés gagnent de l'argent de poche, font partie d'une équipe dynamique et vivent une expérience stimulante tout en ayant du fun durant l'été!

La CJS des Etchemins 2013 a débuté le 27 mai. Notre CJS a offert des services à la communauté jusqu'au 9 août 2013. Nous étions situés en plein cœur de la Municipalité de Lac-Etchemin, plus précisément à la Maison de jeunes « Le Chabotté » au



242, 2^e Avenue. Notre coopérative comptait 16 coopérants dynamiques, dont 11 filles et 5 garçons âgés de 13 à 16 ans. Ceux-ci offraient une panoplie de services : la tonte de pelouse, le gardiennage, l'animation de fêtes d'enfants, du bois de poêle, l'entretien ménager, la peinture, le maquillage d'enfants dans les festivals, du désherbage, etc. Cette année, nous avons effectué 20 contrats et avons reçu 30 demandes de services dont une après la fin de saison de la CJS. Sachez qu'il est important pour une coopérative jeunesse et, pour qu'elle demeure en santé, que les gens participent à son ouverture officielle, son activité de fermeture et surtout à ses différentes activités de financement. Cette année, notre ouverture officielle du 13 juillet à l'aréna de Lac-Etchemin nous a rapporté 361,75 \$. Cette journée familiale proposait aux participants : des activités pour enfants, un rallye, du maquillage, un souper froid et la présentation de films sur écran géant. Pour la fermeture, un lave-auto a été organisé à Sainte-Justine et il nous a permis d'amasser 35 \$. Nous avons aussi fait une journée au local avec film et repas pour les jeunes en fin de CJS.

Pour nous rejoindre : 418 625-2533.

Merci de votre fidèle collaboration au projet entrepreneurial chez les jeunes de la région!

Vos animateurs de la CJS des Etchemins,

Marina et Sébastien Lapointe





LANCEMENT DU SITE INTERNET ETCHEMINS EN DIRECT

Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins

Le Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins (CJEE) et le Groupe Consult'Actions Jeunes (GCAJ), en partenariat avec le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA), sont très fiers d'annoncer le lancement officiel du site internet etcheminsendirect.com.

Le nouveau site est un **portail unique** regroupant en une seule plate-forme web **tout** ce qui se passe dans la MRC des Etchemins. Il fournit aux résidents et nouveaux arrivants une foule d'informations sur les activités, les événements, les cours offerts et les bonnes nouvelles de la région. Un **calendrier des activités** permet en un clic de voir tout ce qu'il y a à faire chez nous et ce, selon les champs d'intérêts de chacun. **Etchemins en direct** donne également accès à une banque de photos et de vidéos montrant les gens d'ici lors de nos événements. Les documents publics tels que le *Passeport pour les Etchemins* ainsi que les politiques familiales des municipalités seront également disponibles sur le site.

De plus, les jeunes seront informés des **offres d'emploi bénévoles** disponibles dans les organisations. Les organismes et les responsables d'événements qui sont à la recherche de bénévoles pourront aussi s'inscrire dans cette section. Chaque mois, une personnalité du moment, qui réside dans la MRC, sera également mise à l'honneur sur le site, ce qui favorisera le sentiment d'appartenance et l'implication sociale des jeunes de la région.

Par ailleurs, le CJEE désirent informer les jeunes de 16 à 35 ans que le concours « Ma municipalité vedette, ma fierté » est relancé. Il sera possible de s'y inscrire sur le site **Etchemins en direct**. Les commerçants ayant offert généreusement des prix ainsi que les gagnants seront dévoilés sur le site



lorsque leur municipalité respective tiendra la vedette. À cet égard, du nouveau contenu et des vidéos exclusives seront alors publiés chaque mois. Afin d'inaugurer le site internet, un nouveau concours sera bientôt lancé dans les médias sociaux en partenariat avec la Voix du Sud. Les participants auront la chance de gagner une **tablette numérique Samsung d'une valeur de 400 \$**, commanditée en partie par La Source de Sainte-Justine.

Le Carrefour jeunesse-emploi et le Groupe Consult'Actions Jeunes tiennent à souligner que le site **Etchemins en direct** a été réalisé grâce à la collaboration de plusieurs partenaires tels que le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, la Voix du Sud, les Caisses Desjardins du sud de la Beauce et des Etchemins ainsi que les treize municipalités de la MRC.

Rappelons que le CJEE encourage les jeunes de 16 à 35 ans dans leur démarche personnelle d'intégration ou de maintien en emploi visant l'amélioration des conditions de vie générale des jeunes en offrant gratuitement un service d'employabilité, d'orientation, d'entrepreneuriat ainsi que plusieurs autres projets jeunesse.



CENTRE
FORMATION
AFFAIRES



Venez « Valider votre idée d'affaires »

Le CLD des Etchemins et le cours « Lancement d'une entreprise » du CFA de Saint-Anselme vous offrent l'atelier « Valider son idée d'affaires ». Offert gratuitement, cet atelier permet aux entrepreneurs de réfléchir sur leur idée d'entreprise et de connaître les étapes à prévoir en fonction de l'avancement de leur projet.

Cet atelier permet également aux intervenants d'informer les entrepreneurs et futurs entrepreneurs des différents services et subventions qui leur sont offerts dans les Etchemins soit pour les aider à lancer leur entreprise, en assurer sa pérennité ou à en améliorer son rendement.

Les personnes intéressées par l'atelier *Valider son idée d'affaires* doivent communiquer avec Mme Carole Bégin au 418 625-3790 ou par courriel au carole.begin@cscotesud.qc.ca ou encore le CLD des Etchemins au 418 625-3904 ou par courriel au administration@cldetchemins.qc.ca



Maison de la Famille
des Etchemins Tél: 418 625-2223

... Vous présente



LA TROUSSE EN BALADE

- Atelier de stimulation précoce pour votre enfants à votre domicile (enfant d'âge préscolaire)
- Éveil à la lecture

MOI... COMME PARENT

- Animation pour les enfants
- Groupe d'échange pour les parents (de jour)

SOS DOUDOU

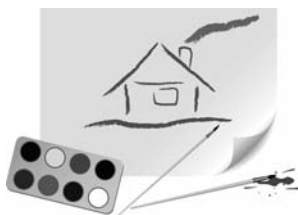
- Support financier aux familles qui accueillent un nouveau bébé
- Autres services :
 - Écoute téléphonique
 - Rencontres prénatales
 - Accueil des nouvelles familles



VIE DE FAMILLE DISCIPLINE À L'AMOUR

- Six (6) ateliers pour les parents :
- Prochain groupe à Sainte-Justine, début le 1^{er} octobre, de 19 h à 21 h

NOUVEAUTÉS



- Activités spéciales pour papa :
- Cuisine :
 - Atelier pizza au El Toro les 14 et 28 septembre
- Bricolage
- D'autres activités à surveiller!



**CONTACTEZ-NOUS AU 418 625-2223
ET SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK**



Vous recherchez un revenu d'appoint?

Vous aimez les enfants? Cette offre est pour vous

Parentaime Maison de la Famille des Etchemins

Recherche des personnes ressources à **Lac-Etchemin** pour offrir un service de garde pour des enfants de 0 à 5 ans

- Travail occasionnel
- Partiel régulier par demi-journée
- À votre domicile

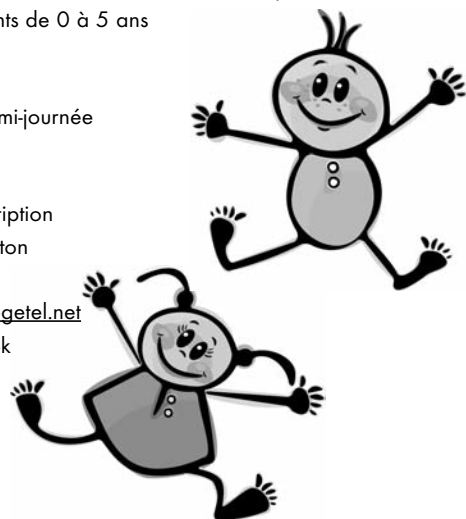
Pour information ou inscription

Contactez : Josée Panneton

Tél: 418 625-2223

Courriel: parentaime@sogetel.net

Suivez-nous sur Facebook



Ça t'intéresse ?

Le Centre d'écoute est à la recherche de personnes qui désirent s'impliquer dans la communauté. Une formation pour devenir bénévole est prévue à l'automne.
Contactez-nous 418 228-3106



NOUVEL ESSOR

Rencontres de groupe pour personnes vivant un deuil automne 2013

Ces rencontres sont pour les personnes qui vivent une situation de deuil suite au décès récent ou lointain d'un être cher. C'est un moyen favorisant le partage et l'écoute afin de se soutenir mutuellement avec l'aide d'animateurs bénévoles formés par la Maison Jean Monbourquette.

- Chaque rencontre porte sur un thème particulier en suivant une démarche progressive
- 5 groupes possibles : Saint-Prospier, Lac-Etchemin, Sainte-Justine, Saint-Magloire et Saint-Benjamin
- De 6 à 10 participants
- Un après-midi par semaine, sur 12 semaines
- Vous serez informés des dates exactes et du lieu de rencontre lors de votre inscription.

Il est aussi possible de développer des groupes dans votre municipalité, il s'agit d'avoir suffisamment de participants.

Si vous vous sentez interpellés à vous impliquer bénévolement comme animateur, co-animateur ou faire de l'écoute individuelle, faites-le nous savoir.

Pour information et inscription :
Valérie Boudreault (Nouvel Essor)
418 625-9082 #3

Journée de sensibilisation pour la relation d'aide en tant que bénévole

Nouvel Essor

Vous aimez le contact humain; vous avez des gens autour de vous dont vous aimez prendre soin; le bien-être des gens vous tient à cœur; vous aimeriez être une présence significative pour une personne vivant seule. Bien vous êtes le type de personne à qui s'adresse cette invitation.

- Cette journée a pour but de :
- Sensibiliser et informer les bénévoles aux différentes clientèles,

aux différentes problématiques que vous pourriez rencontrer dans votre bénévolat (aînés, déficience intellectuelle et/ou physique, santé mentale, troubles cognitifs);
- Sensibiliser les bénévoles à l'isolement et aux autres difficultés vécus chez les personnes qui les entourent.

Nouvel Essor organise cette journée de sensibilisation sur la relation d'aide en tant que bénévole afin que ceux-ci soit sensibiliser et en apprennent davantage sur tous les aspects de nos services. Vous pouvez y participer que vous soyez déjà impliqué dans l'organisme ou non. À la fin de cette journée, vous aurez le bagage nécessaire afin de vous guider dans votre bénévolat.

Quand : Jeudi 24 octobre 2013
Où : Salle communautaire de Sainte-Rose (495, rue Principale)
Heures : 9 h à 15 h 30
Coût : Gratuit - Si vous êtes déjà bénévole à Nouvel Essor
5 \$ - Si vous n'êtes pas bénévole à Nouvel Essor

Vous désirez participer à cette journée et vous voulez vous impliquer dans l'organisme? Réservez votre place dès maintenant, en **envoyant votre paiement (s'il y a lieu) au 201, rue Claude Bilodeau, # 15, Lac-Etchemin, GOR 1S0, avant le 11 octobre 16 h** ou en vous présentant au bureau de Geneviève Turcotte à la même adresse.

Pour plus d'information ou pour réserver votre place : 418 625-9082 #2 ou #3



Le Groupe Alpha des Etchemins invite les adultes de la MRC des Etchemins intéressés à s'inscrire à des ateliers de formation.

Vous désirez :

- Mieux lire, écrire et calculer
- Améliorer vos conditions de travail
- Aider vos enfants dans les devoirs et les leçons
- Apprendre à parler le français
- Gagner de la confiance
- Et encore plus...

Bienvenue aux personnes intéressées
Service gratuit et adapté à la réalité de chacun
Inscription en tout temps ou pour information
418 625-2550





**LANCEMENT OFFICIEL
DU NOUVEAU LIVRE DE
André HARVEY**
auteur-conférencier-compositeur-interprète



En 1991, sous le titre Un vieux sage m'a dit, André Harvey partageait ses entretiens intimes avec son sage intérieur qu'il appelait affectueusement Frédéric. Si ce dernier s'exprimait alors dans un langage compatissant, vingt ans plus tard, le ton n'est plus le même... En effet, le doux personnage d'antan a maintenant décidé d'enlever ses gants blancs pour parler des vraies choses, voilant à peine son impatience devant la lenteur de l'évolution chez certains humains...

Après des années de silence, André et son vieux sage Frédéric ont donc repris leurs conversations qui sont rapportées le plus fidèlement possible dans cet ouvrage. Toutefois, attendez-vous à ce que celles-ci ne vous laissent pas indifférent ! Que ce soit à propos des bondieuseries, des marchands de

peurs, en passant par les moi-j'ai la-vérité de ce monde, Fred ne mâche plus ses mots. Mais c'est toujours avec le même humour léger que nos deux compères s'entretiennent de ces illusions du passé - nécessaires à une certaine période de nos vies - mais qui doivent un jour être mises de côté pour que le nouveau monde prenne enfin la place de l'ancien...

ORGANISÉ PAR : FONDATION LUCILLE PERREAULT LAC-ETCHEMIN



**Le vendredi 18 octobre 2013 à 14 h.
Entrée libre.**

Manoir du Lac-Etchemin, 1415, route 277

**AU PROGRAMME : Présentation du livre
/ Témoignages / Séance de signature**

MINI RÉCITAL de ses meilleures chansons...

**Plaisir, simplicité, humour...
Réservations appréciées !**

Joanne 418 636-2030



**Havre
l'Éclaircie**

Maison d'hébergement et de transition pour femmes
victimes de violence conjugale et leurs enfants

Ateliers de croissance personnelle

- 4 septembre : La violence dans les relations amoureuses
- 11 septembre : La connaissance de soi
- 18 septembre : Nos besoins
- 25 septembre : L'estime de soi
- 2 octobre : Les conséquences de la violence chez les enfants
- 9 octobre : La relation avec soi et avec les autres (intimité, fidélité)
- 16 octobre : La communication
- 23 octobre : La colère

- 30 octobre : Les émotions
- 6 novembre : L'affirmation de soi
- 13 novembre : Le territoire et les limites
- 20 novembre : La gestion du stress
- 27 novembre : Vous vivez une séparation? Que devez-vous faire?
Discutez de vos droits avec une avocate de l'aide juridique
- 4 décembre : Rencontre avec le centre Ex-Equo (explication de leurs services)
- 11 décembre : Les effets de la violence conjugale sur la discipline

De 13 h à 16 h, arrivez 10 minutes à l'avance.

Les ateliers sont offerts gratuitement aux femmes.

Tous les ateliers abordent la violence conjugale.

Service de gardiennage sans frais, avisez 24 h à l'avance.

L'inscription est obligatoire.

418 227-1025

Volontaires pour recevoir ?



*Le bénévolat enrichi de
bienfaits tous ceux
qui y participent
volontairement.*

**Devenez bénévole
chez-nous!**



**Havre
l'Éclaircie**

Maison d'hébergement et de transition pour femmes
victimes de violence conjugale et leurs enfants

Devenez bénévole! • Selon vos disponibilités • Formation offerte gratuitement • Information : Dany, 418 227-1025

PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide à l'élite sportive et culturelle

Fonds culturels

Fonds pour la réalisation d'une activité culturelle dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation populaire

Aide financière aux familles lacetcheminoises

Soutien financier pour l'achat de **couches de coton**



une naissance un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE SA POPULATION :

Politique familiale



COMITÉ DE SUIVI



POUR PLUS D'INFORMATION :

www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

ou

Jude Emond
418 625-4521
poste 232



Camp de jour été 2013 un bel été malgré la température !

Le responsable de l'animation loisirs de la municipalité est fier du travail de son équipe d'animation (plus de 12 moniteurs) pour le camp de jour 2013. Plus de 110 enfants se sont présentés au camp cet été. Plusieurs activités et créativité ont été apportées de la part des moniteurs. Nous avons eu un service de garde adéquat et actif.

En 2014, des améliorations seront apportées en ce qui concerne les sorties des enfants. Aussi, nous verrons à ce que les enfants arrivent à l'heure à chaque jour. Nous croyons que nous sommes bien structurés pour offrir un camp de jour intermunicipal. Avec le choix des meilleurs candidats pour les postes offerts, le camp de jour de Lac-Échemin offre une grande diversité pour les enfants. Les idées ne manquent pas et nous avons toujours en tête de satisfaire les parents et d'amuser les enfants.

Le camp de jour est un lieu pour divertir les enfants et nous ne cherchons pas à en faire un camp spécialisé. Nous voulons offrir le plus possible des activités culturelles, de sports, des arts et du temps libre. Lac-Échemin est en mesure d'offrir aux enfants des ateliers qui seront en développement pour la prochaine saison. Par exemple : le baseball, le soccer, le tennis, le chant, la danse, la gymnastique et le golf.

Merci aux parents, aux enfants et aux moniteurs du camp de jour été 2013 et à l'an prochain!



Le nombre d'adolescents au camp de jour de la Maison de jeunes "Le Chabotté" est en hausse cette année !

La Maison de jeunes "Le Chabotté" a reçu plus de 23 adolescents cette saison à son camp de jour. Des activités ont été ajoutées et la participation totale avec d'autres Maison de jeunes a atteint 57 adolescents. Voilà les raisons de cette réussite.

Bravo les adolescents !



Baseball mineur Lac-Écheminois !

Une saison qui se termine en lion, donc en beauté!

Cette saison, nous avons une équipe Pee-Wee qui a fait bonne figure lors du tournoi de fin de saison avec le minimum de joueurs lors de chacune des parties soit deux (2) victoires et une partie nulle pour terminer en première position du tournoi. Cette équipe a perdu en demi-finale. Pour ce qui est des Atomes, deux belles équipes se sont affrontées en grande finale. Du côté des Novice, l'une des deux équipes a perdu en finale. Les p'tits de 3 à 5 ans se sont bien amusés les lundis en soirée.

La saison de baseball a mis du temps à démarrer. Les gens semblent attendre à la dernière minute pour inscrire leur enfant. En 2014, un nombre maximum de 10 joueurs par équipe sera accepté. Après la date limite, il ne sera plus possible d'inscrire les enfants. Les inscriptions débiteront plus tôt et un camp d'apprentissage aura lieu à l'aréna au début du mois de mai.

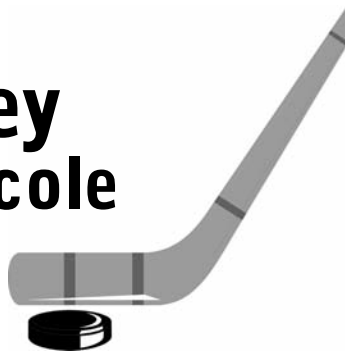




Les prévisions pour 2014

- Les inscriptions seront plus tôt
- Les parents seront sollicités à devenir entraîneurs.
- Nous formerons 4 arbitres pour l'été
- Nous utiliserons le lance-balle au niveau Novice.
- Il y aura un tournoi au début du mois de juin
- Une partie opposant les parents et les enfants aura lieu la semaine suivant le tournoi de fin de saison.

Hockey après l'école



Le gérant de l'aréna offre, pour une deuxième saison, aux enfants qui aiment le hockey sans être dans une ligue, la possibilité de venir apprendre et s'amuser sans compétition. Les séances auront lieu les lundis après l'école de 15 h à 16 h 30.

Cette année, il y aura encore deux séances soit une avant les Fêtes et celle après les Fêtes. Le formulaire d'inscription sera distribué à l'école Notre-Dame de Lac-Échemin. Pour plus d'information, communiquez avec José Poulin au 418 625-2741.

Préparez vos patins !

Avec José, y faut que ça patine !!



Horaires du patinage libre et du hockey libre saison 2013-2014

Patinage libre :

La saison du patinage libre débute le dimanche 22 septembre.

Le dimanche, le patinage est de 13 h à 13 h 50.

Le mercredi, de 15 h à 17 h.

Horaire à changement lorsqu'il y a des tournois.



Hockey libre :

La saison du hockey libre débute le vendredi 20 septembre.

Le mardi, de 15 h à 17 h

Le vendredi, de 15 h à 17 h 20.

Horaire à changement lorsqu'il y a des tournois.



ACTIVITÉS	ADULTES	ENFANTS
Patinage libre la journée	3 \$	2 \$
Patinage libre billet de saison	22 \$	12 \$
Hockey libre à la journée	4 \$	2 \$
Hockey libre billet de saison	22 \$	14 \$

Carte familiale	Hockey libre	35 \$
	Patinage libre	35 \$
	2 activités	55 \$ (les taxes sont incluses dans le prix)

Agenda communautaire

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre des informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.

9 septembre

Reprise des activités de la chorale l'Écho du Lac au Centre des arts et de la culture à 19 h.

18 septembre

Rencontre mensuelle du Cercle des Fermières à 19 h au Centre des arts et de la culture.

30 septembre au 4 octobre

Cueillette des monstres ménagers sur tout le territoire de Lac-Échemin.

1^{er} octobre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

1^{er} octobre

Début du Méga-rallye familial de Lac-Échemin organisé par Benoit Leclerc.

5 octobre

Un message d'espoir de Monique Lépine au Centre des arts et de la culture à compter de 19 h 30.

5 octobre

La Fondation Sanatorium Bégin et le Centre de vacances Camp Forestier de Saint-Luc vous invite à une "Dégustation vins et fromages" au Camp Forestier de Saint-Luc à compter de 17 h 30.

12 octobre

Le Club des Aînés vous invite à sa soirée de danse en ligne au Centre des arts et de la culture à compter de 20 h.

18 octobre

Lancement du livre d'André Harvey présenté par la Fondation Lucille Perreault Lac-Échemin à compter de 14 h au Manoir Lac-Échemin.

19 octobre

Le Comité culturel vous convie au spectacle donné par Étienne Drapeau au Centre des arts et de la culture à compter de 20 h.

24 octobre

Journée de sensibilisation pour la relation d'aide en tant que bénévole présentée par Nouvel Essor - de 9 h à 15 h 30 - salle communautaire de Sainte-Rose (495, Principale).

25 et 26 octobre

La Troupe de théâtre Les Bons Vivants présente : "Grand-mère se meurt, grand-mère est morte" au Centre des arts et de la culture à compter de 19 h 30.

3 novembre

Élections municipales à l'école Notre-Dame.

9 novembre

Le Club des Aînés vous invite à sa soirée de danse en ligne au Centre des arts et de la culture à compter de 20 h.

16 novembre

Spectacle de Yves Lambert au Centre des arts et de la culture à compter de 20 h.

16 et 17 novembre

Noël des Artisans à l'école Notre-Dame.

19 novembre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

22 novembre

Activité d'accueil des nouveaux arrivants au Centre des arts et de la culture.

30 novembre

Fermeture de la déchetterie.

Chaque jeudi / Bingo – Club des aînés – 19 h

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2013

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h 30
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

15 JANVIER • 5 FÉVRIER • 5 MARS • 2 AVRIL
7 MAI • 4 JUIN • 2 JUILLET • 6 AOÛT • 3 SEPTEMBRE
1^{ER} OCTOBRE • 19 NOVEMBRE • 3 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :
Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :
Madame France Tanguay
Messieurs Pierre Dallaire
Sylvain Drouin
Serge Plante
Paul Poulin
André Turmel



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325



Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : munetchemin@sogetel.net
Site internet : www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction